

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2015

Convocation du 22 mai 2015 - Secrétaire de séance : François CASAGRANDE

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents :

Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Gilles GROS,

Excusés : M. Frédéric PITEL,

M. Stéphane GROS qui donne pouvoir à M. Bernard FELLMANN. M. Stéphane GROS arrive en réunion à 23 heures.

Le maire propose au Conseil municipal d'entendre, en début de séance, Madame Suzanne COLOMB et M. Bernard PERRIER qui ont demandé à pouvoir présenter leurs remarques et leurs doléances à propos du fossé qui borde la partie basse du chemin de la Dalue.

M. Bernard PERRIER rappelle qu'une partie de l'enrochement au financement duquel des riverains avaient participé en 1992 a été enlevée par l'entreprise de travaux publics au moment des travaux de réfection du chemin en 2008. De plus, cette entreprise a surcreusé le fossé. Cette opération, dont M. PERRIER dit qu'elle a été cautionnée par la mairie (il avait alerté un adjoint sur ce point au moment des travaux) a eu pour conséquence de fragiliser le bord du chemin. Deux courriers adressés au maire en 2009 et en 2014 sont restés sans réponse. Ces deux riverains demandent à ce que ces matériaux soient remis en place.

M. le Maire propose de porter cette question à l'ordre du jour d'un des prochains conseils municipaux.

En fin d'échange, Madame COLOMB et M. PERRIER informent le Conseil des dégâts occasionnés au chemin de la Petite Dalue par les vidanges du château d'eau du SIE du Haut Jura Sud. M. le Maire suggère à ces administrés de traiter cette question avec le Syndicat des Eaux avec lequel ils sont conventionnés au titre du droit de passage sur leurs propriétés. En cas de difficulté, le Maire s'adressera au Président du Syndicat des Eaux.

Madame COLOMB et M. PERRIER se retirent.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2015 est approuvé par 7 voix POUR.

M. le Maire informe le Conseil d'un courrier du président du Syndicat Interprofessionnel du Bleu de Gex Haut Jura qui sollicite une participation financière pour une manifestation en juillet. Le maire demande au Conseil d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Le Conseil accepte par 7 voix POUR.

## ORDRE DU JOUR

### BILAN DU DENEIGEMENT HIVER 2014/2015 :

Le document récapitulatif des frais de déneigement de la saison 2014/2015 est distribué aux conseillers. Ces frais se montent à 13498,90€ pour toutes les opérations de déneigement soit une saison dans la moyenne des dernières années.

Le Conseil devra réfléchir sur la solution la plus cohérente pour le déneigement du chemin de la Dalue si les travaux de revêtement sont réalisés sur sa partie haute.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA –SAINT-CLAUDE :

Le maire revient sur les conséquences du transfert de l'instruction des autorisations d'urbanisme de l'Etat aux communes ou aux communautés de communes. La communauté de communes Haut Jura Saint Claude a privilégié la mise en place d'un service communautaire après l'échec des tentatives de mutualisation de ce service avec la ville de Saint Claude qui assure déjà l'instruction de ses dossiers d'urbanisme. Ce service sera effectif dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la DDT restant présente pour accompagner cette mutation.

## TRAVAUX DANS LE BÂTIMENT COMMUNAL DE BOULEME :

Après une nouvelle panne de circulateur de chauffage qui semble provoquée par des dépôts dans les tuyauteries, l'entreprise Picard propose un nettoyage complet du circuit. Le devis de cette opération se monte à 1487€ HT. Le Conseil retient cette proposition à l'unanimité.

La réglementation exige la mise en place de détecteurs de fumée dans les appartements. Un détecteur sera posé dans le hall d'entrée et un autre dans les locaux du secrétariat qui abritent la chaufferie collective. Le Conseil accepte le devis de l'entreprise Portigliatti de Saint Claude pour la pose de cinq détecteurs de fumée homologués pour un montant de 280,50€ TTC.

## POINT SUR LES CHANTIERS 2015 :

- Le chantier d'élargissement de la VC5 va débuter début juin. La subvention demandée au Conseil Départemental du Jura au titre des amendes de police a été notifiée par les conseillers départementaux du canton. Un arrêté sera pris pour isoler le chantier en semaine : la route sera barrée entre la Croix Patie et les Trois cheminées et rendue à la circulation les samedis et dimanches. La signalisation sera mise en place par l'entreprise.
- Par ailleurs, ERDF met en place un nouveau transformateur sur le chemin rural des Trois cheminées pour remédier à des problèmes d'alimentation de la Guienne. Le Conseil syndical de l'ASA des Trois cheminées a été informé. Un état des lieux sera mené avec l'entreprise pour une remise en état soignée de cette voie si les travaux la détériorent.
- Le Conseil attend le projet définitif d'aménagement de l'appartement des Coupes.
- Enfin, le maire demande au Conseil de prévoir la rénovation du haut du chemin de la Dalue et celle du chemin de la Girade depuis la VC5 jusqu'à la bifurcation sur la Girade. Les offres de travaux sur le chantier de la VC5 laissent un potentiel de financement conséquent qui peut être porté sur ces opérations dès cette année. Le maire et la commission voirie prendront contact avec l'entreprise retenue pour la VC5 pour obtenir un devis indicatif pour ces travaux.

## LIGNES ERDF BASSE TENSION :

Le maire a été informé par deux particuliers d'un projet de remise en état de deux lignes basse tension, l'une de la Loge aux Petites Coupes, l'autre aux Mouilles vers la maison Fleury. Ces deux projets sont proposés en lignes aériennes alors que la commune cherche, depuis de nombreuses années, à effacer le maximum de réseaux aussi bien pour des raisons techniques que paysagères.

Les responsables du SIDEC et d'ERDF ont été approchés pour que ces projets soient revus et que des propositions d'enfouissement soient retenues.

## LOCATION DU T4 DE BOULEME :

*M. Stéphane Gros rejoint la réunion à 23 heures.*

Le T4 de Boulème est à louer. Madame Céline Gropellier a fait une demande d'attribution de cet appartement. Le Conseil municipal, par 7 voix POUR, retient cette candidature et charge le maire d'établir le bail.

## CARTE AVANTAGES JEUNES 2015/2016 :

Comme chaque année, la commune offrira la Carte Avantages Jeunes aux jeunes de la commune de 3 à 30 ans. Le Conseil municipal confirme cette initiative à l'unanimité. 21 jeunes seront concernés par cette démarche pour l'année 2015/2016.

## JOURNEE AMICALE DU 22 AOÛT :

Le Conseil précise l'organisation de la journée amicale du 22 août prochain. Gilles Gros se charge volontiers des grillades. Une animation chansons-orgue de barbarie est proposée pour agrémenter la journée. Le conseil donne son accord pour une démarche dans ce sens.

## LA FORESTIERE 2015 :

Le Conseil se dit prêt à accueillir le départ de l'épreuve de randonnée 55 kms de la Forestière 2015. Il appellera les habitants à participer une nouvelle fois à l'organisation de cette manifestation.

### SUBVENTION AU SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DU BLEU DE GEX HAUT JURA :

Le maire lit un courrier du président du Syndicat Interprofessionnel du Bleu de Gex Haut Jura qui présente la Fête du Bleu organisée cette année aux Moussières le 26 juillet 2015 et qui demande une participation financière à la commune pour aider à l'organisation de cette manifestation.

Par 7 voix POUR, le Conseil municipal décide une aide de 150€ pour cette manifestation.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Demandes d'autorisations de construire :

Le maire informe le conseil des problèmes posés par des dossiers de demande de construction incomplets qui reviennent à plusieurs reprises des services instructeurs. Il est de la responsabilité des porteurs de projets de présenter des documents soignés et complets, conformes aux demandes des services et aux exigences posées par le Plan Local d'Urbanisme.

- Campagne de ramonage 2015 :

Les inscriptions pour la campagne de ramonage 2015 sont ouvertes. Un bulletin d'inscription sera inclus dans le n°19 de Bellecombe Infos à paraître courant juin.

- Plantation de fleurs et entretien des espaces verts de la commune et du cimetière :

- Brigitte Gros a mis en place les fleurs dans les bacs devant la mairie de Boulème. Le maire propose qu'une réflexion soit menée sur l'opportunité de créer une poste d'agent technique pour assurer l'entretien des pelouses de Boulème et des Coupes, entretien qui est assuré jusque là par le bénévolat de trois personnes. L'hiver, ce personnel assurerait aussi le déneigement manuel des abords immédiats de l'immeuble de Boulème. Il pourrait assurer également l'affichage sur les panneaux municipaux des Coupes et des Mouilles et le portage direct d'informations auprès des administrés résidants principaux de Bellecombe ;
- L'équipe des Moussières a commencé la saison d'entretien des pelouses du cimetière. Il faut prévoir une intervention d'une équipe de Bellecombe dans les prochaines semaines.
- Il serait par ailleurs souhaitable que la commune s'équipe d'une petite débroussailleuse pour ces tâches d'entretien qui sont assurées actuellement par un petit noyau de bénévoles qui utilisent leur propre matériel et leur carburant.

La séance est levée à 0h15.

Le Maire,  
Bernard FELLMANN